



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
TENUE LE 21 octobre 2019 AU LOCAL A-105

Présences : Monsieur Sébastien Turner, parent
Madame Johanne Trudeau, responsable SDG
Madame Line Parent, parent
Monsieur Jean-Sébastien Motard, parent
Madame Chloé Beaudoin-Lejour, parent
Monsieur Martin Herteleer, parent
Monsieur Dominic Loiselle, enseignant
Madame Michèle Lepage, éducatrice spécialisée
Madame Josée Pomminville, enseignante

Absences : Monsieur Valery Tchuenta, parent

La direction était présente : Monsieur Alexandre Poirier, directeur

1. Accueil et vérification du quorum

Le quorum étant atteint, monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19 h. Monsieur Poirier nous informe que la séance sera écourtée pour cause d'élection fédérale. Les points suivants seront donc reportés à une séance ultérieure :

4. Suivis (information)

- 4.1 Cour d'école
- 4.2 Stationnement du personnel
- 4.3 Débarcadère et brigade
- 4.6 Projet éducatif (moyens)
- 4.7 Comité d'élèves

7. Activités et sorties éducatives (approbation)

2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Sébastien Turner fait la lecture de l'ordre du jour avec les changements apportés.

Il est proposé par monsieur Martin Herteleer et appuyé par madame Michèle Lepage, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

CE-19-20-007

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2019

Il est proposé par madame Michèle Lepage et appuyé par madame Josée Pomminville, d'adopter le procès-verbal du 23 septembre tout en y apportant quelques corrections.

Adoptée à l'unanimité
CE-19-20-008

4. Suivis (information)

- **4.4 Marchethon : Marchons pour ma cour de rêve; 10 000 \$ + donateur**

Monsieur Poirier informe les membres que l'évènement a amassé la somme d'environ 10 000 \$. De plus, sous le couvert de l'anonymat, un donateur a offert la somme équivalente sans restriction. Ce qui porte le montant total pour la campagne 2019-2020 à environ 20 000 \$ (fond à destination spéciale).

- **4.5 Activités de l'OPP :**

Monsieur Martin Herteleer nous explique les détails de l'implication de l'OPP lors de la fête de l'Halloween. Elle consistera entre autres à distribuer des paniers de bonbons pour chaque classe, décorer le gymnase pour la fête, etc.

5. Questions du public

Aucun public

6. Normes et modalités (adoption) :

Le document n'ayant été soumis à aucun changement, les membres conviennent de le reconduire tel quel pour l'année 2019-2020.

Il est proposé par madame Chloé Beaudouin-Lejour et appuyé par Madame Michèle Lepage d'adopter le document « Normes et modalités » tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
CE-19-20-009

7. Spectacle de musique (approbation)

Monsieur Poirier explique que la mise en branle du projet du spectacle de musique exige l'approbation du conseil d'établissement. Par la suite, lors des rencontres de l'équipe-école, les dates et les détails seront déterminés et nous serons soumis lors des prochaines séances.

Il est proposé par madame Line Parent et appuyé par madame Chloé Beaudoin-Lejour d'approuver la tenue du spectacle de musique 2019-2020.

Adoptée à l'unanimité

CE-19-20-010

8. Activités parascolaires (approbation);

Une seule soumission est présentée pour la saison automne/hiver 2019-2020. Les membres décident d'accepter l'offre telle que présentée par Monsieur Dominic Loiselle pour la présente saison.

Il est proposé par madame Line Parent et appuyé par madame Josée Pomminville d'approuver les activités parascolaires telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

CE-19-20-011

9. Mot du représentant du comité de parents;

Aucun commentaire.

10. Mot de la représentante du service de garde :

Aucun commentaire.

11. Mot du personnel de soutien;

Aucun commentaire.

12. Mot du personnel enseignant;

Aucun commentaire.

13. Mot de la direction;

Aucun commentaire.

14. Mot du président du conseil d'établissement :

Aucun commentaire.

15. Varia :

16. Levée de la séance:

Monsieur Jean-Sébastien Motard propose la levée de la séance et monsieur Sébastien Turner seconde.

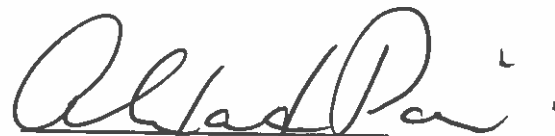
Adoptée à l'unanimité

CE-19-20-012

L'ordre du jour étant épuisé, il a été proposé par monsieur Sébastien Turner et appuyé par monsieur Jean-Sébastien Motard que la séance soit levée à 19 h 34.



Monsieur Sébastien Turner
Président



Monsieur Alexandre Poirier
Directeur